

-----  
UTILISATION ET POSSIBILITES DES ENQUETES PAR SONDAGES  
POUR LA MESURE DE LA MIGRATION INTERNATIONALE EN AFRIQUE  
-----

-----  
Communication pour le séminaire sur les migrations  
internationales organisé par le CICRED

Buenos Aires - 5/11 mars 1974  
-----

Section de Démographie de l'ORSTOM

PICOUET Michel

Décembre 1973

30 OCT. 1975

O. R. S. T. O. M.

Collection de Références

n° B7829 Demogr

## VUE D'ENSEMBLE

- 1 - Les enquêtes par sondages se sont révélées dans de nombreuses disciplines comme l'instrument idéal de recueil de l'information statistique. Ce type d'observation connaît sans cesse des améliorations en raison du perfectionnement très poussé du matériel électronique sur lequel il est traité et des domaines de plus en plus complexes qu'il aborde.
- 2 - En démographie on s'est d'abord attaché à observer les phénomènes qui se rattachaient directement au mouvement naturel de la population : natalité, mortalité, fécondité ... et à la description des structures. Le développement de ces enquêtes était surtout lié aux lacunes de l'information existante obtenue le plus souvent par les recensements et l'état civil. C'est dans ce cadre que l'on peut placer les enquêtes par sondages lancées par l'INSEE dès 1952 dans la plupart des pays africains francophones. Puis des enquêtes plus élaborées sur la mortalité et la fécondité ont permis de mettre au point des méthodes d'observation combinant l'observation rétrospective et l'observation suivie.
- 3 - Aux données sur le croît naturel et sur les structures se greffaient naturellement des données sur la mobilité physique qui apparaissait comme un sous produit "imprévu" ou "inattendu" selon les cas. Le point important c'est que l'on trouvait une matière qui pouvait, en ce qui concerne la migration internationale, compléter ou remplacer efficacement les contrôles d'entrées et de sorties du territoire qui fonctionnent dans la presque totalité des pays.
- 4 - En effet, la part croissante de la migration internationale dans l'économie des pays africains - échanges entre pays limitrophes - forte demande de main d'oeuvre des pays européens ... est telle que l'information relevée par les fiches de police est totalement insuffisante, non seulement pour contrôler le mouvement, mais également pour le comprendre, l'analyser et saisir ses effets sur l'économie et les structures du pays. Un plan de développement ne peut se comprendre sans qu'il y soit intégré des prévisions sur l'émigration internationale. Imagine-t-on une politique de l'emploi sans cette connaissance alors que l'on compte sur l'émigration internationale pour absorber plus du tiers des emplois à créer ? (1)
- 5 - De sorte que quelques enquêtes (encore très rares) s'orientent vers l'observation de l'émigration. S'agissant d'un phénomène

(1) Comme c'est le cas en Tunisie. Options sur l'emploi. IV plan de développement économique et social. 1973-1975.

complexe - l'évènement étudié (le départ d'un individu) ne laissant souvent que peu de traces dans la population d'origine; la rareté de l'évènement au niveau de l'ensemble de la population ... - de nombreux problèmes méthodologique demeurent. Ce qui nuit probablement au développement rapide de ce type d'enquêtes. Néanmoins, la plus grande maîtrise des méthodes d'observation à passages répétés laisse espérer une évolution rapide dans ce domaine.

On trouvera dans ce qui suit quelques exemples d'enquêtes par sondages réalisées en Afrique qui permettent d'obtenir des données sur la migration internationale. Il ne s'agit pas d'un répertoire mais plutôt d'une esquisse des possibilités de quelques enquêtes pour l'analyse de ce phénomène. Sont exclus, dans cette présentation, le problème particulier des nomades dont les parcours couvrent plusieurs pays et les enquêtes réalisées en Europe sur les émigrants africains.

- 6 - Il est commode de distinguer l'Afrique du Nord où l'émigration internationale se fait presque exclusivement au bénéfice de l'Europe. (exception faite de l'émigration tunisienne vers la Libye

L'observation continue est une opération très lourde, puisqu'il s'agit d'enregistrer tous les déplacements au fur et à mesure qu'ils ont lieu. Elle est de ce fait limitée à des zones restreintes (axe routier, croisement, postes frontières ou groupes de villages...).

Chaque enquête privilégie telle ou telle méthode ou en combine plusieurs, cela dépend dans une large mesure du matériel statistique existant et des possibilités qu'il offre (base de sondage - délimitation précise du territoire par exemple)

- 8 - En Afrique du Nord où l'information statistique est déjà très élaborée (recensement périodiques, état civil ayant une couverture acceptable (1)), on trouve peu d'enquêtes utilisant l'observation continue mais plutôt des grandes enquêtes nationales rétrospectives ou à passages répétés (Algérie et Tunisie). Les données sur les migrations sont généralement des sous-produits de ces enquêtes.

Il y a peu d'enquêtes spécifiques sur la migration internationale. Notons cependant que les trois pays du Maghreb réalisent actuellement des enquêtes sur la mobilité (Enquête Migration et Emploi-Tunis 1972-73 - Enquête sur l'exode rural de l'AARDES en Algérie - Enquête sur la migration de l'INSEA au Maroc).

L'émigration internationale est intégrée dans ces enquêtes dans la mesure où il n'y a pas de séparation stricte entre les mouvements internes et les mouvements internationaux. Les pays étrangers forment un ou plusieurs pôles d'attraction qui entrent le plus souvent en concurrence avec les pôles d'attraction internes. L'interrelation des flux ne permet pas de les isoler et d'en entreprendre l'étude à part (du moins dans les pays de départ).

En résumé, en Afrique du Nord :

- . La migration internationale se fait presque exclusivement vers l'Europe. Les mouvements intermaghrébins sont très faibles à l'exception de l'émigration tunisienne vers la Libye. Aucune enquête n'existe sur ce sujet.
- . Les enquêtes spécifiques dans les pays de départ sont quasi inexistantes - les nombreuses études faites sur le sujet viennent d'observations réalisées dans les pays d'accueil.
- . Cette émigration est en grande partie contrôlée et soumise à des accords précis entre les pays concernés. Des fiches

(1) 95 % environ pour les naissances et proche de 70 % pour les décès en Tunisie.



mentation obtenue, est qu'elle donne rarement une vue globale du phénomène. De sorte que les Etats sont amenés aujourd'hui à réaliser des enquêtes plus vastes. Ces opérations deviennent possibles avec l'amélioration de l'infrastructure statistique - campagne de recensement qui couvre peu à peu toute l'Afrique depuis 1970.

En résumé, dans l'Afrique au Sud du Sahara :

- . La migration internationale en provenance de l'Afrique vers l'Europe est faible. Elle ne fait pas l'objet d'enquêtes spécifiques.
- . La migration entre Etats est très importante dans certaines régions de l'Afrique. On assiste à une sorte de phénomène de redistribution de la population depuis l'indépendance. Des enquêtes ont suivi les mesures pour le contrôler.
- . Les enquêtes réalisées entre 195<sup>2</sup> et 1964 dans les pays d'expression française apportent une première information sur la mobilité africaine - données globales à partir du lieu de naissance.
- . De grandes enquêtes sont de nouveau nécessaires - réalisables après la campagne de recensement actuelle.

#### LES ENQUETES PAR SONDAGES TRAITANT DE L'EMIGRATION INTERNATIONALE EN AFRIQUE DU NORD

##### 10 - Les enquêtes à passages répétés (1)

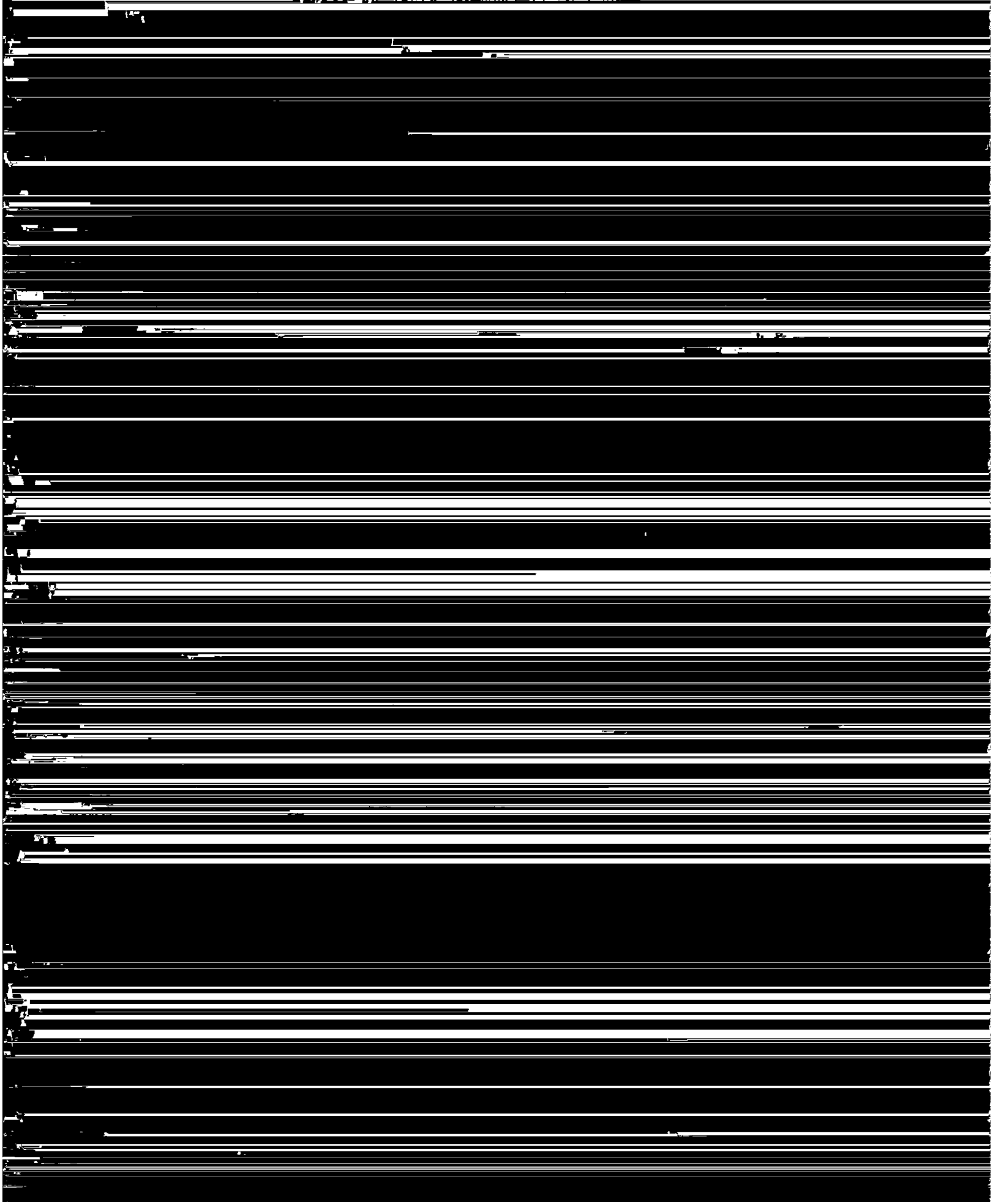
. La Tunisie en 1968-69 et l'Algérie en 196<sup>9</sup>-70 ont réalisé chacune une enquête à passages répétés à trois passages successifs à six mois d'intervalle. Ces deux enquêtes ont de nombreux points communs au niveau de la méthode d'observation et de la technique d'enquête, mais elles divergent sensiblement au niveau des méthodes d'exploitation et d'analyse. Les effectifs observés étaient de 125.000 personnes en Tunisie et de 400.000 en Algérie.

. Les objectifs sont identiques. Il s'agissait de tenter une approche du mouvement de la population à partir d'une enquête spécifique, qui pouvait d'une part permettre une actualisation des recensements de 1966, et d'autre part de mesurer avec une précision raisonnable les principaux taux démographiques : natalité, mortalité, fécondité, mouvements migratoires, taux d'activité... et d'en rechercher les composantes, en particulier en fonction de l'âge.

(1) On trouvera une description détaillée de ces enquêtes dans "les enquêtes démographiques à passages répétés - Méthodologie -" INED, INSEE, ORSTOM - 1972

. Techniques d'enquêtes. Combinaison de l'observation rétrospective et de l'observation suivie. Au premier passage l'enquête est purement rétrospective, la période de référence est définie par rapport à une date antérieure, celle du dernier Aïd Essegir, fête marquant la fin du ramadan. Aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> passages sont observés

Par ailleurs, il était demandé aux chefs de ménage dont la  
résidence était la même qu'au recensement de 1966 (c'est-à-dire





région	Taux d'émigration internationale par région et milieu (pour mille)		Taux d'émigration par âge et sexe des émigrants (pour mille)		
	urbain	rural	âge au 1er passage	S.M.	S.F.
Capitale	7.3	1.7	0.4	0.1	0.2
Bizerte	4.7	6.1	5.9	0.5	0.6
Nabeul	2.9	0.4	10.14	0.3	0.6
Nord-Ouest	3.1	1.8	15.19	10.6	3.6
Centre	6.3	2.3	20.24	37.0	6.6
Sahel	5.7	6.5	25.29	31.8	3.2
Sud	10.6	8.2	30.34	19.6	0.8
			35.39	16.0	0.2
Ens.	5.6	4.3	40.44	11.3	-
			45.49	8.9	-
			50.54	7.2	-
			55.59	2.8	-
			Ts. âges	8.3	1.2

. Notons enfin que les renseignements obtenus ainsi sont très complets. A la possibilité de croiser la plupart des caractéristiques des émigrants avec l'âge, s'ajoute également la possibilité de distinguer parmi eux, la migration des ménages et celle des individuels ; la migration volontaire de la migration passive (femmes et enfants)...

. L'intérêt de ces enquêtes pour l'étude de la migration internationale est donc indéniable. Les départs sont observés de la façon la plus fine qu'il soit, Leur principal inconvénient tient à la lourdeur des opérations sur le terrain (trois passages), au champ de l'enquête (ensemble national), aux difficultés d'exploitation...

- 10 - L'enquête migration et emploi-Tunis 1972-73 a été réalisée suivant des principes assez proches de ceux des enquêtes à passages répétés. Deux passages à un an d'intervalle ont été effectués sur un échantillon de 10.000 personnes. Le sondage était par grappe, la base de sondage : la liste des ilôts au recensement de mai 1966 actualisée à la date de l'enquête.

Le premier passage comportait un questionnaire très détaillé sur la mobilité passée des individus et ménages enquêtés. Il était possible de reconstituer l'ensemble des itinéraires qui avaient conduit à l'installation des émigrants dans la capitale. Le second passage était principalement axé sur les mouvements d'entrées et de sorties qui avaient affecté la population échantillon. L'accent était mis sur les départs vers l'étranger ; un nombre non négligeable de personnes ayant exprimé au premier passage leur intention de partir. On a pu ainsi observer le développement des départs vers l'étranger, constater la part relative plus importante des personnes non originaires de Tunis parmi les émigrants et mettre ainsi en relief le rôle de relais que joue la capitale dans ce domaine...

L'inconvénient majeur de ce type d'enquête tient à l'étroitesse de l'échantillon qui ne permet pas d'étendre très loin l'analyse ; des problèmes de signification intervenant dès que l'on cherche à introduire plusieurs caractéristiques.

- 12 - Dans chacun des pays du Maghreb existent actuellement des enquêtes générales sur l'exode rural. Ces projets sont en cours ou en voie de réalisation.

Projet CERES - Exode rural (Tunisie) environ 10.000 ménages - National.

Projet AARDES - Exode rural et urbanisation (Algérie) environ 3.000 ménages - National.

Enquête INSEA - Etude de l'exode rural dans les lieux d'accueil (Maroc) - centres urbains.

Bien que les données sur l'émigration internationale seront probablement faibles, ces enquêtes ont une certaine importance

données sur l'émigration internationale seront très limitées.

- Enquête CERES. Elle doit se dérouler au cours de l'année 1974 et porter dans un premier stade sur les lieux de départs. Les zones naturelles échantillons seront enquêtées exhaustivement. L'étranger est considéré comme un pôle d'attraction parmi d'autres. L'observation est rétrospective et porte à la fois sur le cheikh (responsable local) comme agent d'information et sur les ménages. Dans une seconde étape, l'enquête sera réalisée dans les lieux d'accueil, villes moyennes et grandes villes. Il est par ailleurs prévu de compléter l'information recueillie en Tunisie par des enquêtes directes auprès des communautés d'émigrés tunisiens installées en Europe.

13 - Enquête spécifique sur l'émigration internationale

En raison de l'accroissement rapide de la migration vers l'étranger depuis 1968, un projet d'étude sur le sujet a été mis au point en Tunisie. Bien que le projet n'ait pas été réalisé(1), le procédé est intéressant et il paraît utile de le décrire.

Le principe était de confronter les sources existantes (fichiers, masse annuelle des mandats en provenance de l'étranger, fichier de l'office de l'émigration - OFPE), avec les résultats d'une enquête directe auprès des cheikhs. Cette enquête comprenait trois volets :

- Enquête exhaustive auprès de l'ensemble des cheikhs et chefs de quartier. Le cheikh devait établir la liste nominative des personnes originaires du cheikhat résidant actuellement à l'étranger, avec la date de départ, la destination ...

- Enquête de contrôle menée par le service statistique auprès d'un certain nombre de cheikhs tirés par sondage sur la liste initiale. Le principe était de reconstituer à partir du recensement de mai 1966, la liste des personnes âgées de 10-45 ans et présentes dans le cheikhat au moment du recensement et de rechercher, auprès du cheikh ou des ménages si cela était nécessaire, le devenir de ces personnes. Ces enquêtes devaient permettre une estimation du taux de couverture de l'enquête nationale "cheikh".

- Il était prévu également de tenter un enregistrement continu dans les cheikhats enquêtés. Un carnet devait être remis au cheikh pour qu'il y note tous les déplacements dont il aurait eu connaissance au cours de la période choisie (entre deux Aïd el

(1) La date du prochain recensement tunisien ayant été avancée, l'opportunité d'une telle enquête était moins vive.

Kébir). Des enquêtes de contrôle périodiques auraient permis de

Le Questionnaire, identique dans les deux enquêtes menées simultanément dans les deux pays, visait :

- . à analyser les flux des migrants dans les deux sens, (origine, destination, durée de séjour, intention de séjour, nombre de voyages, balance entrée-sortie...)
- . à connaître les caractéristiques de ces migrants, (ethnie, sexe, âge, profession, situation matrimoniale, d° d'instruction, religion...).

Au cours des périodes d'observation on enregistra en Côte d'Ivoire 60.500 personnes se dirigeant vers la Basse Côte et 53.900 retours ; au Ghana, 211.200 entrées contre 228.500 sorties.

Les résultats sont très riches et très détaillés. Leur degré de crédibilité est certain puisque les questionnaires s'adressaient directement aux migrants. Néanmoins la méthode présente certaines difficultés et limites. En effet, une bonne partie des observations portent sur des visites ou des voyages d'affaires assez courts, les contrôles de nuit n'étaient pas prévus ou difficiles à réaliser, tous les points de passages n'ont pu être contrôlés - c'est ainsi que l'enquête Côte d'Ivoire n'a pas couvert les gares ferroviaires... de même ne sont pas enregistrés ceux qui viennent par la mer. Une estimation du volume global paraît donc impossible.

L'apport de ces enquêtes réside surtout dans les comparaisons que l'on a pu établir entre les catégories de migrants suivant la durée de séjour notamment et sur les caractéristiques du phénomène dans les deux pays.

- 16 - De nombreuses enquêtes utilisant des questionnaires rétrospectifs ont été réalisées dans plusieurs pays sur des zones restreintes (Moyenne vallée du Sénégal, Haute Volta, Congo, Korhogo...)  
Le caractère expérimental domine dans ces enquêtes. Elles ont permis d'affiner les concepts et les définitions de la mobilité, mis en évidence les difficultés dues aux notions d'absence, de durée de séjour, à la méthode rétrospective elle-même, (appel à la mémoire).

Intérêt méthodologique, notamment en faisant ressortir la nécessité de recourir à des enquêtes à passages répétés.

- 17 - Enquêtes sur la mobilité urbaine à Abidjan (1963-1964) et à (1) Yaoundé (1964-1965). C'est l'une des premières enquêtes sur les migrations à avoir utilisé le principe de la pluralité des passa-

(1) "La mobilité de la population urbaine en Afrique Noire, Deux essais de mesure, Abidjan et Yaoundé" L. ROUSSEL, F. TURLLOT, R. VAURS - Population n° 2 - 1968.

ges sur un même échantillon et en avoir montré les multiples avantages (1), notamment la possibilité de chiffrer l'ampleur des départs au cours d'une période donnée.

Deux passages ont été réalisés à un an d'intervalle à Abidjan, à six mois à Yaoundé. L'ensemble des mouvements internes ou externes aux zones enquêtées est décrit de façon extrêmement précise pour la période comprise entre les deux passages.

L'apport méthodologique de ces enquêtes a été immense. On peut dire que les enquêtes réalisées en Afrique du Nord s'en inspirent. La méthode était là d'autant plus fructueuse que l'Afrique du Nord possédait l'infrastructure nécessaire pour réaliser des opérations de ce type sur une grande échelle.

18 - Une nouvelle méthode d'observation : L'enquête renouvelée sur un